

DEPARTEMENT DE
LA GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX
CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLOIRAC

Objet

Séance du 2 MAI 2022

**Création d'un tiers
lieu municipal avenue
Pierre Curie – avis
favorable**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 26 avril 2022 s'est réuni à 18 Heures sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Etaient présents :

Alexandre BOURIGAULT, Nathalie LACUEY, Jean-claude GALAN, Andrée COLLIN, Pascal CAVALIERE, Martine CHEVAUCHERIE, Didier IGLESIAS, Hélène BARBOT, Jean-Michel MEYRE, Régis DESCLAUX DE LESCAR, Hervé DROILLARD, Nadine GRENOUILLEAU, Nicole BONNAL, Christophe BAGILET, Céline PROUHET, Vincent BUNEL, Olivier SAILHAN, Josette DURLIN, Ahmed ASFOR, Kamel MEHERZI, Justine ADENIS, Patrick DANDY, Catherine ARNOLD, Jonathan SINSOU, Séverine CASTAGNET, Alexandre LEDOUX

Absents excusés ayant donné pouvoir :

SABI Fatima à Andrée COLLIN – BIJOUX Nathalie à Andrée COLLIN
SOLA Muriel à Martine CHEVAUCHERIE - Cédric JUIF à Pascal CAVALIERE - FRENEL Monique à Alexandre BOURIGAULT - Nicolas CALT à Jonathan SINSOU

Mme Nadine GRENOUILLEAU a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le secteur de la plaine floiracaise connaît, depuis plusieurs années, au gré de diverses opérations d'aménagement urbain, une profonde mutation. Ces aménagements viennent façonner le territoire et induisent une évolution démographique et de nombreuses interactions sociales qui nécessitent, dès aujourd'hui, que la Ville anticipe et crée de nouveaux espaces collaboratifs et inclusifs.

En ce sens, l'Espace de Vie Sociale, porté par l'association UNIRE, se retrouve sous calibré par rapport aux besoins de la population et ne pourra plus être accueilli dans les locaux actuels prêtés par la CAF. La Ville s'est engagée à trouver un nouvel espace à mettre à disposition de l'association UNIRE à l'horizon 2023.

D'autre part, la Ville souhaite offrir à ses nombreuses associations locales et intervenant dans le champ de la Politique de la Ville et de l'Economie Sociale et Solidaire, un espace de rencontre et de co-construction.

Aussi, la Maison des Savoirs Partagés, implantée en cœur de quartier en 2010 et devenue un lieu repère des habitants sur les plans du lien social, de l'inclusion numérique et de la vie culturelle, devient sous-dimensionnée, au regard des demandes d'occupation et de création de projets citoyens.

Par ailleurs, la salle de citoyenneté jouxtant le centre social et qui accompagne des adolescents de 12 à 18 ans dans la création de juniors associations et de projets professionnalisants n'est, à ce jour, plus en capacité d'accueillir l'ensemble des demandes.

Forte de ce constat et évaluant l'existence d'un puissant écosystème qui ne dispose pas d'espace de travail commun, de rencontre, de partage, de valorisation, la Ville a identifié un foncier correspondant aux parcelles cadastrées 167AZ460 et 167AZ456 sises 26 et 28 avenue Pierre Curie et répondant aux critères de localisation du projet.

Vu la note d'opportunité relative à la création d'un Tiers Lieu Municipal avenue Pierre Curie produite par la Direction du développement territorial de la Ville de Floirac,

Vu l'intérêt pour la commune de développer un écosystème en émergence dans ce quartier, et particulièrement en ce lieu à proximité immédiate du centre social, en fondant un tiers-lieu prenant appui sur les acteurs locaux associatifs et de l'économie sociale et solidaire ;

Vu l'avis de la Commission Urbanisme, Patrimoine et Mobilités en date du 20 avril 2022,

Le Conseil Municipal, après délibéré,

DONNE un avis favorable à la poursuite des études préalables au projet de création d'un Tiers Lieu Municipal avenue Pierre Curie et à la maîtrise du foncier nécessaire.

Nombre de votants : 33

Suffrages exprimés : 33

Pour : 33

Abstention :

Contre :

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 3 mai 2022

Le Maire,

Jean-Jacques PUYOBRAU

